



Sandrine Le Feur, Députée du Finistère

Présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 08 juillet 2025

## PROPOSITION DE LOI "CONTRAINTES" : J'AI VOTÉ CONTRE

Le vote solennel de la proposition de loi visant à lever les contraintes au métier d'agriculteur s'est tenu ce mardi 8 juillet à l'Assemblée nationale. Après un passage en commission mixte paritaire, le texte devait être voté par le Parlement, qui l'a donc adopté définitivement.

En amont de cette CMP, dont j'étais suppléante (pas de droit de vote) j'avais clairement posé trois lignes rouges :

- Refuser le retour de l'acétamipride, un néonicotinoïde dont la toxicité pour les abeilles et les pollinisateurs est avérée. Interdit en France depuis 2018, son rétablissement représente un recul majeur en matière de protection de la biodiversité.
- Préserver l'article 5 ter, adopté en commission du développement durable à l'Assemblée, qui vise à protéger les captages d'eau potable des pollutions diffuses, agricoles et industrielles, en instaurant des zones sans pesticides autour de ces ressources stratégiques.
- Supprimer l'article 5, qui affaiblit la définition des zones humides et par conséquent leur niveau de protection, alors même que ces milieux jouent un rôle essentiel pour la régulation de l'eau, la lutte contre les inondations et l'adaptation au changement climatique. Et intègre pour le stockage de l'eau la notion d'intérêt général majeur, ce qui est un déni de notre démocratie locale de l'eau.

Mes deux premières lignes rouges ont été franchies dans le texte final. À l'heure de l'effondrement de la biodiversité, réautoriser des néonicotinoïdes et fragiliser nos ressources en eau est une faute politique et sociétale grave.

" Être pleinement engagée aux côtés des agriculteurs, c'est défendre des conditions et une rémunération durables d'exercice de leur métier, pas cautionner un modèle qui les met en péril. Bien que je soutienne l'article 3, facilitant les conditions d'élevage de volailles, porcins et bovins, ce texte marque un véritable retour en arrière que je ne peux accepter.

Ce texte sorti de CMP n'offre pas de réelle amélioration des conditions de travail, ni d'amélioration du revenu, réintroduit l'acétamipride dont la dangerosité est largement discutée, pour la faune, la population et surtout les agriculteurs en première ligne, et fragilise la démocratie locale du partage de l'eau et de son stockage. Dans ces conditions, je n'ai pu me résoudre à cautionner ce texte, pour lequel j'ai donc voté contre. "

Je resterai pleinement mobilisée pour obtenir un meilleur encadrement des captages d'eau à destination agricole, et plus largement pour défendre la protection de nos ressources en eau, de notre biodiversité et de notre souveraineté alimentaire.

*Sandrine Le Feur*

Contact presse :

Agathe Rosa

06 46 01 09 82 - [agathe.rosa@clb-an.fr](mailto:agathe.rosa@clb-an.fr)

Réseaux sociaux :



@Sandrine.LeFeur